

Niveau 4 BAC TECHNO

Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

Quels métiers ?

Le baccalauréat technologique permet d'acquérir les bases scientifiques, technologiques et économiques pour une poursuite d'études supérieures. Par une réflexion sur les techniques, il prépare à une famille de métiers, mais ne donne pas de compétences professionnelles particulières. Cette formation permet au candidat d'envisager une poursuite d'études vers toutes les spécialités du BTSA et vers un grand nombre de BTS de l'Éducation nationale, voire d'autres possibilités (IUT, Université...). Le baccalauréat technologique STAV confère la **Capacité Professionnelle Agricole**, lorsqu'il est complété par un Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP).

Formation

Le baccalauréat technologique STAV comporte 9 modules regroupés en un tronc commun de 7 modules pluridisciplinaires et de 2 modules technologiques qui se déclinent en domaines.

Le candidat doit choisir un seul domaine parmi les 2 proposés par l'Institut Agro Enseignement à distance :
– aménagements et valorisation des espaces,
– production agricole.

Le candidat choisira le domaine en fonction de ses centres d'intérêt et de son projet professionnel.

Durée de la formation

La durée de la formation est de 2 ans.

Cas particulier : les candidats dispensés d'épreuves peuvent bénéficier d'une réduction de la durée sous certaines conditions, **après acceptation par le responsable de formation.**

Les dates d'inscription en formation sont précisées sur notre site internet : ead.institut-agro.fr

Contenu

La formation est organisée en modules.

• 5 modules d'enseignement commun

- C1 Langue française, littératures et autres arts
- C2 Langues et cultures étrangères : LVA et LVB (à choisir parmi la liste suivante : allemand, anglais, espagnol, italien)

- C3 Pratique physique, sportive et artistique
- C4 Pratiques mathématiques et numériques
- C5 Culture humaniste et citoyenneté

• 4 modules d'enseignement de spécialité

- S1 Gestion des ressources et de l'alimentation
- S2 Territoires et société
- S3 Technologie
- S4 Territoires et technologie

Stage

La formation inclut un **stage obligatoire** d'une durée de 5 semaines (pouvant être fractionnée), choisi en fonction du domaine technologique suivi.

Sessions de regroupement*

Des sessions de regroupement sont organisées au cours de la formation.

Elles se déroulent dans un établissement partenaire de l'Institut Agro Enseignement à distance, à Lempdes (63).

L'Institut Agro Enseignement à distance prend en charge les frais pédagogiques.

Les frais d'hébergement, de restauration et de transport restent à votre charge.

Les sessions sont essentielles pour optimiser à la fois votre formation et vos chances de réussite à l'examen. Elles sont également source de motivation.

*Sous réserve de modification et d'un nombre suffisant de participants.

Tarifs

Consultez les tarifs à jour sur ead.institut-agro.fr

Examen

12 épreuves terminales évaluent vos connaissances et vos compétences.

Pour obtenir l'examen qui a lieu entre mars et juin de l'année d'examen, il faut une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 aux épreuves.

En cas de note moyenne au moins égale à 8 et inférieure à 10/20, à la fin des épreuves obligatoires et facultatives, les candidats peuvent reprendre, à l'oral pour le rattrapage, 2 épreuves portant sur les disciplines ayant fait l'objet d'épreuves obligatoires écrites, anticipées ou non : Français / Philosophie / Gestion des ressources et de l'alimentation / Territoires et technologie.

Épreuves	Coef.	Durée	Modalité
Français	5	3 h 00	écrit ⁽¹⁾
	5	0 h 20	oral ⁽¹⁾
Philosophie	4	3 h 00	écrit
Gestion des ressources et de l'alimentation	16	2 h 30	écrit
Territoires et technologie	16	3 h 00	écrit
Épreuve orale terminale	14	0 h 20	oral
Langue vivante A	4	0 h 20	oral
Langue vivante B	4	0 h 20	oral
Éducation physique et sportive	4	-	pratique
Mathématiques / Technologies de l'informatique et du multimédia	7	2 h 00	écrit
Physique Chimie	4	2 h 00	écrit
Territoires et sociétés	8	2 h 30	écrit
Histoire-Géographie/ Éducation socioculturelle	9	30 minutes	oral

Conditions d'inscription

Il est possible de vous inscrire si :

– vous avez accompli la scolarité complète d'une classe de 2^{de} générale ou technologique.

Conditions de redoublement

En cas d'échec à l'examen, **vous pouvez conserver le bénéfice des notes supérieures ou égales à 10 sur 20**, par épreuve, à votre demande.

Vous êtes redoublant ajourné à l'examen d'un établissement autre que l'Institut Agro Enseignement à distance ?

Contactez-nous pour vous inscrire.

Dispense d'épreuves

Les candidats **déjà titulaires d'un baccalauréat général ou d'un baccalauréat technologique dans une autre série** peuvent demander la dispense de 9 épreuves sur 12 :

- Français
- Philosophie
- Langue vivante A
- Langue vivante B
- Éducation physique et sportive
- Mathématiques / Technologies de l'informatique et du multimédia
- Physique-Chimie
- Territoires et sociétés
- Histoire-Géographie / Éducation socioculturelle



Dispositif facultatif

« Initiation au Maraîchage Bio » intégré au Bac STAV

Rendez-vous page 7